

Bulletin décembre 2021

Le samedi 03 septembre 2022 nous tiendrons notre A.G. à ce jour nous n'avons reçu aucune candidature.

Nous vivons dans une société de consommation extrême, style « je prends, je jette » ou bien dans une autre de repli sur soi, les autres je ne m'en préoccupe pas sauf si un jour je suis confronté à un grave problème alors je cherche de l'aide.

Cette année de nombreux collègues ont arrêté pour raisons diverses et n'ont pas souhaité aider, soutenir les plus jeunes. Nous respectons leur décision.

Certains se plaignent d'un manque de renouvellement au bureau de l'ANAVB. Nos statuts imposent un appel à candidature pour remplacer 1/3 du bureau tous les 2 ans et les postes devenus vacants entre 2 élections. Les rares arbitres qui ont posé candidature ont été élus et ont rejoint le groupe de travail.

De plus, nos statuts prévoient qu'à tout moment, un arbitre peut proposer ses services au bureau. Dans un premier temps, le bureau le coopte puis sa candidature est soumise à élection à l'AG suivante.

Alors, réveillez-vous, nous avons besoin de sang neuf au bureau. Nous aussi nous nous usons. Investissez-vous !

Posez candidature ! En 2022, il y aura 3 postes à renouveler d'office et des postes vacants.

Pour que l'ANAVB continue à vous aider, soutenir, conseiller....

Les retardataires doivent penser à réadhérer au plus vite.

∞ ∞ ∞ ∞

Même si la situation ne s'y prête pas nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et espérons vous retrouver en bonne santé et en pleine forme en début d'année 2022.

